

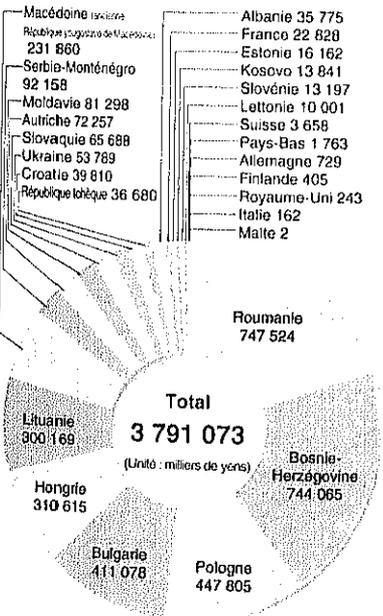


Europe

Piliers de l'aide → Réorientation des priorités de l'Europe centrale vers l'Europe orientale

— Soutien à la transition vers une économie de marché et consolidation de la paix dans les Balkans occidentaux —

■ Résultats de l'aide par pays (exercice 2003)



Depuis l'effondrement de l'Union soviétique et la fin de la guerre froide en 1989, le Japon apporte son aide à l'Europe centrale et orientale. Cette aide est axée sur les domaines prioritaires suivants :

1. Transition vers une économie de marché (politique économique, accroissement de la productivité, méthodes de gestion, etc.).
2. Mesures de protection de l'environnement (pollution atmosphérique, pollution des eaux, élimination des déchets, etc.).
3. Remise en état des infrastructures* endommagées.

Dans les Balkans, les conflits qui ont ensanglanté l'ancienne Yougoslavie et leurs conséquences, comme la crise kosovar, ont fait deux millions de réfugiés, ravagé les infrastructures sociales et asphyxié l'économie.

La politique à moyen terme en matière d'aide publique au développement (APD) annoncée en août 1999 faisait référence à la reconstruction post-conflictuelle pour les

parties au conflit et pour les pays voisins. Les régions touchées par le conflit évoluent actuellement du stade de la reconstruction vers celui du développement. Toutefois, devant la persistance des facteurs d'instabilité, et notamment des problèmes interethniques, il est essentiel d'apporter une aide axée sur le maintien et la consolidation de la paix.

Plus de dix ans après le début des mutations engagées pour basculer vers une économie de marché, les différents pays d'Europe centrale et orientale affichent d'importantes disparités sur la voie des réformes économiques et sociales. Dix pays bénéficiaires de l'APD ont adhéré à l'Union européenne en mai 2004. Dans l'immédiat, l'important pour l'Europe du Sud-Est, aux prises avec des contraintes de développement, est de parvenir à s'émanciper de l'aide et de bénéficier de projets de coopération adaptés aux problèmes prioritaires de chacune de ses régions.

État actuel du développement régional

■ Évolution de l'aide en faveur de l'Europe

Nombre de pays d'Europe occidentale ont connu une industrialisation et un développement économique progressifs. Par le passé, Chypre, Malte, l'Albanie et l'ancienne Fédération yougoslave ont bénéficié, quoique dans des proportions limitées, d'une aide du Japon.

Après la seconde guerre mondiale, les pays d'Europe centrale et orientale sont restés sous la tutelle de Moscou et ont adopté un système socialiste. L'inefficacité de la gestion de l'économie sous ces régimes dotés d'une économie planifiée a conduit à leur effondrement au cours des années 1980. En 1989, la Pologne et la Hongrie ont été les premiers pays à quitter le communisme pour s'orienter vers une économie de marché. Les autres pays de la région les ont rapidement rejoints dans le processus de réforme sociale et économique.

Les pays industrialisés ont salué ces réformes et entrepris d'apporter leur soutien à ces nations conformément aux résolutions présentées par le Groupe des 24 (G24) pour la coordination de l'aide à l'Europe centrale et orientale en juillet 1989. Le G24 regroupe les 24 pays donateurs concernés – notamment les 15 États membres de l'UE, le Japon, les États-Unis et le Canada – ainsi que des organisations internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Suite aux résolutions du G24, le gouvernement japonais a depuis 1990 élargi son aide à 13 autres pays : République tchèque, Slovaquie (Tchécoslovaquie lorsque l'aide a débuté en 1991), Bulgarie, Roumanie, Albanie, pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), Slovénie, Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Croatie et Serbie-Monténégro (République fédérale de Yougoslavie jusqu'en février 2003). L'Ukraine et la Moldavie bénéficient de l'APD depuis 1997.

Dix pays - Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Estonie, Lituanie, Lettonie, Chypre et Malte – ayant enregistré des progrès réguliers sur le plan socioéconomique sont devenus membres de l'Union européenne en mai 2004. En principe, ces pays devraient passer du statut de bénéficiaires de l'aide à celui de donateurs*.

■ État actuel de la coopération et du développement

Chypre et Malte, qui ont rejoint l'UE en mai 2004, ont créé les conditions d'une croissance économique stable en renforçant leurs industries dominantes (tourisme et construction navale) et en développant de nouveaux secteurs tournés vers l'exportation. La JICA a accueilli un certain nombre de participants à des formations techniques en rapport avec ces nouvelles industries. Pour leur part, les trois États baltes avaient entrepris de promouvoir des secteurs comme l'élevage et les industries de fabrication avant même

d'accéder à l'indépendance ; leur économie centrée sur le secteur manufacturier s'est bien développée malgré un tassement provisoire durant la période de transition libérale. Si la coopération dans les pays baltes n'a jamais été très importante, des études de développement relatives à l'environnement ont toutefois été réalisées en Lituanie et en Lettonie, et ces pays ont bénéficié de projets de formation.

En Europe centrale, la JICA apporte son aide à des pays comme la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie, en privilégiant le soutien à la transition vers une économie de marché et la protection de l'environnement. Cette aide prend diverses formes : projets de coopération technique, envoi d'experts, études de développement et accueil de participants à des formations techniques. Dans cette région, la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie, notamment, ont su attirer les investissements étrangers et sont devenues le pôle manufacturier de l'UE ; ce développement accéléré leur a permis d'adhérer à l'UE en mai 2004. Dans ces pays, l'appui technique de la JICA a porté plus particulièrement sur le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), l'amélioration de la productivité et la promotion du commerce et des investissements, en vue du passage à une économie de marché. La Bulgarie et la Roumanie se sont aussi engagées dans la voie libérale, mais elles se développent à un rythme plus lent que les autres pays d'Europe centrale ; leur intégration dans l'UE ne devrait donc pas intervenir avant 2007.

L'ancienne Yougoslavie était un État pluriethnique doté d'une structure fédérative (composé de six républiques et de deux provinces autonomes), abritant une mosaïque complexe de langues et de religions. Des conflits armés ont opposé les tenants de la partition et ceux qui soutenaient le modèle fédéral au sein des différentes républiques et des différentes communautés ethniques. La Slovénie, la Croatie et la Macédoine ont proclamé leur indépendance en 1991, et la population de Bosnie-Herzégovine a approuvé un référendum dans ce sens en 1992. En 1992 également, la Serbie et le Monténégro se sont autoproclamés « République fédérale de Yougoslavie ». L'ancienne fédération a ainsi éclaté en cinq entités. La Slovénie et la Croatie ont connu un développement stable : la première est devenue membre de l'UE en mai 2004, la seconde est candidate à la vague d'élargissement de 2007. À côté de cela, en Bosnie-Herzégovine, on a assisté à une escalade de la violence ; les puissances occidentales ont réagi en infligeant à la « nouvelle Yougoslavie » des sanctions économiques (l'embargo a été levé en décembre 1995). En 1998, de violents affrontements ont éclaté au Kosovo ; l'OTAN a fini par bombarder la « nouvelle Yougoslavie », qui avait rejeté le plan de paix proposé pour le Kosovo. Les infrastructures socioéconomiques des pays en guerre, Bosnie-Herzégovine et Serbie-Monténégro, ont

été détruites ; d'où la nécessité de les reconstruire par la suite. Enfin, l'arrivée massive de réfugiés a eu de lourdes répercussions économiques et sociales sur la Macédoine et l'Albanie voisines. Dans la Yougoslavie d'avant 1991, la JICA assurait une aide sous forme d'envoi d'experts et d'accueil de participants à des formations techniques dans les

domaines suivants : administration, réseau routier et autres infrastructures de transport, industrie. Depuis la cessation des conflits armés dans l'ancienne Yougoslavie, les activités de l'Agence se concentrent sur les pays touchés par ces conflits, afin de consolider la paix et d'offrir à la population des conditions de vie plus stables.

Traitement des problèmes prioritaires dans les projets de la JICA

■ Politiques à l'égard des pays adhérents et en voie d'adhésion à l'UE

Dix pays auxquels le Japon a apporté son soutien dans le cadre de l'APD ont rejoint l'UE en mai 2004. Ils vont donc sortir du dispositif d'assistance, et seuls quelques projets déjà adoptés et signés seront menés à bien (l'aide apportée à Chypre a pris fin en 1999). Parmi tous ces pays, c'est en Pologne et en Hongrie que la JICA a déployé les efforts les plus notables en matière de soutien à la transition vers une économie de marché ; durant la période de coopération restante, la JICA s'appuiera sur les progrès enregistrés dans ces deux pays pour les aider à accéder au statut de donateurs. Elle mettra l'accent notamment sur la formation pour les pays tiers* et sur la mise en place d'une coopération intra-régionale efficace.

Afin d'activer les réformes socioéconomiques dans les pays qui ne remplissent pas encore les critères d'adhésion à l'UE, la JICA apportera une aide destinée à stimuler les industries les mieux adaptées au contexte local. Dans les pays dont les mesures en faveur de l'environnement sont insuffisantes par rapport aux exigences européennes, la JICA continuera à assurer une aide centrée sur ces questions.

■ Appui à la consolidation de la paix dans les Balkans occidentaux

La Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Monténégro ont progressé dans la remise en état de leurs infrastructures. Elles ont retrouvé une certaine stabilité sociale et s'apprentent à passer du stade de la reconstruction à celui du développe-

Sur le Terrain

• Bosnie-Herzégovine Projet d'aide aux victimes de mines antipersonnel

Collaboration entre le Japon et l'Autriche en faveur de la sécurité humaine

Projet de collaboration entre le Japon et l'Autriche

Réintégration sociale des victimes de mines antipersonnel

Les hostilités qui ont embrasé Sarajevo en avril 1992 se sont rapidement étendues au reste de la Bosnie-Herzégovine. Le conflit s'est prolongé jusqu'à la signature des accords de Dayton en 1995. Les innombrables mines antipersonnel posées durant cette période ont tué et mutilé un grand nombre d'individus. La région fait aujourd'hui l'objet d'opérations de déminage, mais les mines et autres engins non explosés qui parsèment le territoire, et dont le nombre est estimé à plus d'un million, continuent à faire des victimes. Des activités de coopération ont été mises en place pour assurer la réintégration sociale de ces victimes, qui constitue un grave problème.

Engagement en faveur d'une coopération avec l'Autriche

Lors de sa visite au Japon en 2001, Benita Ferrero-Waldner, ministre autrichienne des Affaires étrangères, a proposé de développer la coopération de l'Autriche et du Japon en matière de sécurité humaine*. À la suite de cette proposition, l'Ambassade d'Autriche au Japon et le Bureau de la JICA en Autriche ont travaillé conjointement à l'élaboration d'un projet. Ce premier projet de collaboration austro-japonaise en faveur de la Bosnie-Herzégovine a débuté en novembre 2002.

HOPE87, une organisation non gouvernementale (ONG) locale qui aide les victimes de mines antipersonnel, a été choisie par la JICA pour mener des actions de réadaptation et de formation professionnelle auprès de jeunes chômeurs, victimes ou non d'engins explosifs. La JICA envoie des experts travaillant dans le domaine de la réhabilitation des handicapés. Ils ont pour mission de transférer les techniques de maîtrise des différentes stratégies de



Un expert de la JICA dispense une formation sur le soulagement de la douleur

gestion de la douleur au personnel engagé dans la réhabilitation en Bosnie.

Si le soutien à la reconstruction touche à sa fin, neuf ans après l'accord de cessez-le-feu, l'aide aux victimes doit impérativement se poursuivre à l'avenir.

(Bureau de la JICA en Autriche)

ment. Toutefois, les Balkans occidentaux abritent des États pluriethniques où coexistent plusieurs langues et plusieurs religions ; tel est le cas de la Bosnie-Herzégovine et de la Serbie-Monténégro, ainsi que de la Macédoine et de l'Albanie voisines. Lorsqu'on assiste à des regains de tension entre communautés, un embrasement accidentel n'est jamais à exclure. La prévention des conflits et la consolidation de la paix dans cette région structurellement instable nécessitent des efforts incessants, essentiellement en faveur de la réconciliation interethnique. En matière de coopération, la JICA a adopté une politique visant à renforcer la stabilité de la société pluriethnique, tout en réfléchissant à des mesures susceptibles de favoriser efficacement la réconciliation interethnique.

Une croissance économique permettant d'améliorer les conditions de vie de la population constitue un facteur essentiel de stabilité sociale. Or si les pays des Balkans occidentaux progressent sur la voie de la réforme économique,

le chômage y demeure élevé. Cette situation risque d'attiser le mécontentement social, et de raviver les tensions entre communautés. Il est donc essentiel de stimuler le développement du secteur privé, notamment des petites et moyennes entreprises (PME) et du tourisme, qui constituent des viviers d'emplois, sans cesser de promouvoir les réformes économiques.

Avec l'Irlande, qui a présidé l'UE de janvier à juin 2004, le Japon a co-organisé la Conférence ministérielle sur la consolidation de la paix et le développement économique dans la région des Balkans occidentaux. Cette conférence a souligné le caractère indissociable de ces deux objectifs, et affirmé la nécessité de les réaliser de concert, avec le soutien continu de la communauté internationale.

■ Coopération en Ukraine et en Moldavie (Nouveaux États Indépendants)

La JICA apporte également son aide à l'Ukraine et à

Sur le Terrain

● Bulgarie

Centre de développement de compétences en gestion

Moderniser l'économie dans l'optique de l'adhésion à l'UE

Projet de coopération technique

Miser sur les petites et moyennes entreprises (PME)

Les Bulgares parlent vite, utilisent des mots difficiles à prononcer comme « dobro utoro » (bonjour) et « dovoar vecher » (bonsoir). Ils ont des traits bien définis. Leur air résolu et intrépide peut se muer soudainement en un large sourire, et votre interlocuteur s'adresser à vous d'une manière très amicale dès lors qu'il croise votre regard.

Après l'effondrement du régime communiste en 1989, la Bulgarie s'est efforcée de mettre en place une économie de marché. Mais elle connaît une stagnation due à la lenteur de la privatisation des entreprises publiques et à l'émission de titres improductifs hérités du système communiste. La croissance économique a montré les premiers signes de reprise en 1998. Cela dit, le PIB ne dépasse pas les 16 milliards de dollars, et sa valeur par habitant atteint à peine 2 000 dollars. Le prochain objectif du pays est l'adhésion à l'UE à l'horizon 2007. Pour y parvenir, il est indispensable d'améliorer les performances de l'économie dans son ensemble, d'assurer une gestion plus efficace des petites et moyennes entreprises (PME), qui représentent 99 % du tissu économique, et de renforcer l'infrastructure juridique.

Former des chefs d'entreprise

Les PME revêtent des formes très variées et sont présentes dans la plupart des secteurs d'activité. Il serait donc peu réaliste de vouloir proposer aux responsables de PME des formations individuelles à la gestion. En revanche, une formation pratique axée sur la mise à niveau des compétences en gestion et sur la compétitivité internationale peut s'avérer très efficace. La formation de dirigeants d'entreprises au niveau national est donc un enjeu urgent. Un plan prévoyant la mise en œuvre d'un projet a été adopté ; il prévoit d'incorporer dans les programmes de l'Institut d'études supérieures de l'Université d'économie nationale et mondiale de Sofia des modules de développement des ressources humaines s'appuyant sur le savoir-faire des entreprises japonaises.

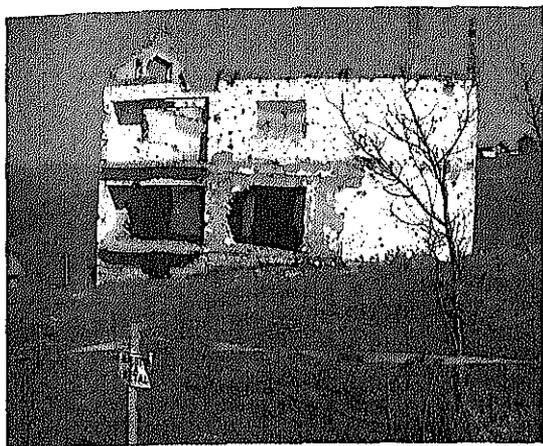
Ce projet programmé sur trois ans et intitulé « Centre de développement des compétences en gestion » a été lancé en mars 2004. Mené en collaboration avec l'Université Ritsumeikan Asie-Pacifique de la ville de Beppu (Japon), il a été conçu pour répondre aux besoins importants dont le ministère de l'Économie bulgare et l'Agence pour la promotion des petites et moyennes entreprises, entre autres institutions, se sont fait



Experts et personnel du tout nouveau Centre de développement des compétences en gestion

l'écho. Deux experts japonais ayant une solide expérience de la gestion d'entreprises privées ont été détachés auprès de cet institut d'études supérieures en mars 2004. À l'issue de ce projet, la JICA aidera l'Université d'économie nationale et mondiale de Sofia à créer un réseau international avec d'autres pays, dont le Japon, pour consolider cette formation inédite, et développer des ressources humaines capables de diriger la prochaine génération d'entreprises bulgares.

(Bureau de la JICA et des JOCV en Bulgarie)



Les abords de cette maison détruite lors des combats sont encore truffés de mines (Bosnie-Herzégovine)

la Moldavie, deux États pris en sandwich entre l'Europe et la Russie. Toutefois, cette coopération étant récente, ses résultats sont encore limités. Pays les plus pauvres de toute l'Europe, l'Ukraine et la Moldavie ont conservé les structures économiques et sociales héritées de l'Union soviétique, ce qui retarde considérablement le développement de leur

économie. De surcroît, ce ne sont pas des membres à part entière de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Autant de facteurs qui expliquent la grande diversité des problèmes à traiter ; ils vont en effet de la satisfaction des besoins essentiels de l'être humain (BEEH)* au soutien à la transition vers une économie de marché, en passant par la création d'une institution nationale chargée de l'intégration dans l'économie mondiale, et par la protection de l'environnement. La JICA entend mettre en place des systèmes d'exécution de l'aide et élargir sa coopération. Face à ces multiples enjeux, il apparaît essentiel d'optimiser l'utilisation des ressources de l'aide, de trouver le meilleur mode de coopération et de choisir les projets de coopération les plus pertinents.

Sur le Terrain

• Bosnie-Herzégovine Écotourisme et développement régional durable

Engagement en faveur de l'intégration interethnique

Étude de développement, envoi d'experts, accueil de participants à des formations techniques

Jouer la carte de la nature

Les accords de Dayton (1995) ont reconnu l'existence au sein de la Bosnie-Herzégovine, déchirée par les conflits, de deux entités distinctes : la République serbe de Bosnie (Republika Srpska, peuplée de Serbes) et la Fédération de Bosnie-Herzégovine (ou fédération croato-musulmane, peuplée de Croates et de Bosniaques musulmans). Chaque entité dispose de sa propre administration gouvernementale démocratique sous l'égide de l'État central ; et bénéficie du soutien du Bureau du Haut Représentant (OHR) de la communauté internationale, autorité première chargée de coordonner les aspects civils de la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine.

Neuf ans après l'accord de cessez-le-feu, les opérations d'élimination des mines antipersonnel, dangereux vestiges de la guerre civile, se poursuivent. Parmi les nombreux autres problèmes à traiter, citons le rapatriement des réfugiés et personnes déplacées, ainsi que le chômage. À l'occasion des Jeux olympiques de Sarajevo, en 1985, beaucoup de gens ont découvert la beauté de ce pays entouré de montagnes verdoyantes. C'était une destination très appréciée des touristes avant l'éclatement du conflit. Dans le cadre du développement régional durable, un projet d'écotourisme s'appuyant sur la richesse de ce patrimoine naturel a été lancé en 2003, avec pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants de la région.

Mise en œuvre de projets pilotes

Afin de favoriser la réconciliation interethnique, deux régions frontalières dont chacune est imbriquée dans le territoire de l'autre ont été choisies, et trois projets pilotes ont été retenus pour chacune d'elles dans l'étude de développement. Hébergement à la ferme axée sur le partage de l'expérience en milieu agricole afin de promouvoir l'amitié et la compréhension mutuelle entre agriculteurs, promotion du tourisme et du sport le long de la rivière Pliva, espaces de vente de produits locaux (comparable au projet d'aménagement et de promotion d'activités commerciales sur les aires de station service au Japon), développement d'un corridor d'intérêt historique, sont autant d'actions à mener définies dans le cadre de la méthode de gestion du cycle du projet* appliquée à ces trois projets pilotes. Les résultats de ces projets serviront de base à l'élaboration d'un plan directeur. Par ailleurs, la JICA a envoyé des experts chargés de contribuer à l'essor de l'écotourisme.

Formation au Japon

En janvier 2004, le Japon a accueilli sept participants à une formation destinée à leur faire découvrir les politiques japonaises de promotion du tourisme et de protection de l'environnement. Le programme de formation comprenait des conférences dispensées au



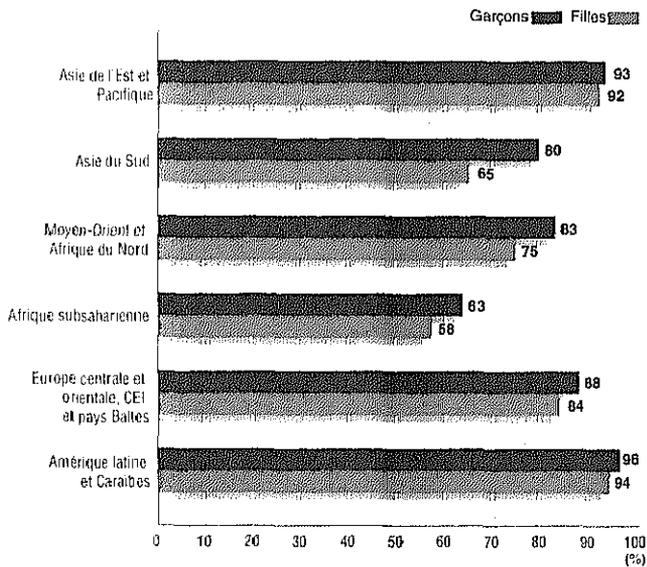
Les stagiaires visitent différentes parties du Japon lors de leur formation

Centre de la JICA à Hachioji, des conférences et des exercices pratiques dans les locaux de l'Association KEEP (Kiyosato, préfecture de Yamanashi) ainsi que des visites de Kyoto et de Yakushima. Lors de la réunion d'évaluation finale, une question essentielle a été portée à l'attention de l'assemblée : comment faire pour motiver les jeunes et leur donner envie de s'engager dans l'écotourisme ?

À l'avenir, cette formation sera menée en coordination avec les études de développement, et elle s'adressera aux agents des administrations locales et au personnel des organisations non gouvernementales (ONG).
(Bureau de la JICA en Autriche et Centre international d'Hachioji)

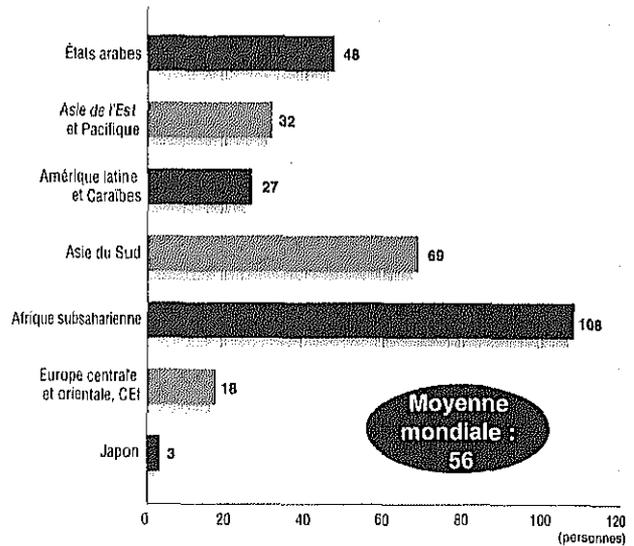
Données statistiques relatives à la coopération internationale 2

Taux de scolarisation primaire (Net)
(1997-2000)



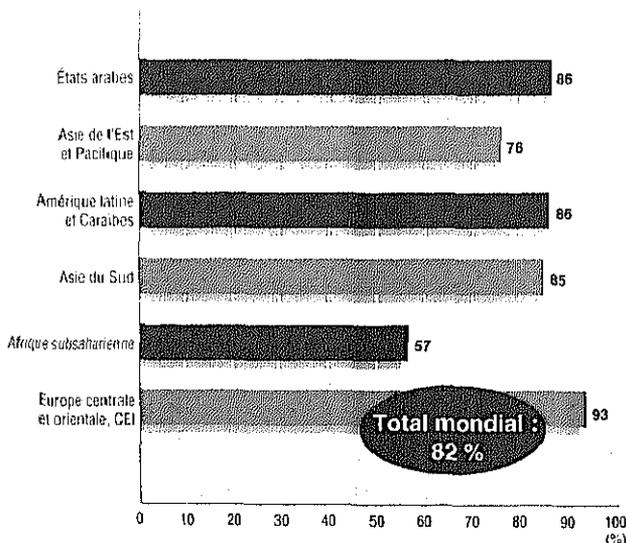
Source : La situation des enfants dans le monde 2004 (UNICEF)

Taux de mortalité infantile
(2002) (pour 1 000 naissances d'enfants vivants)



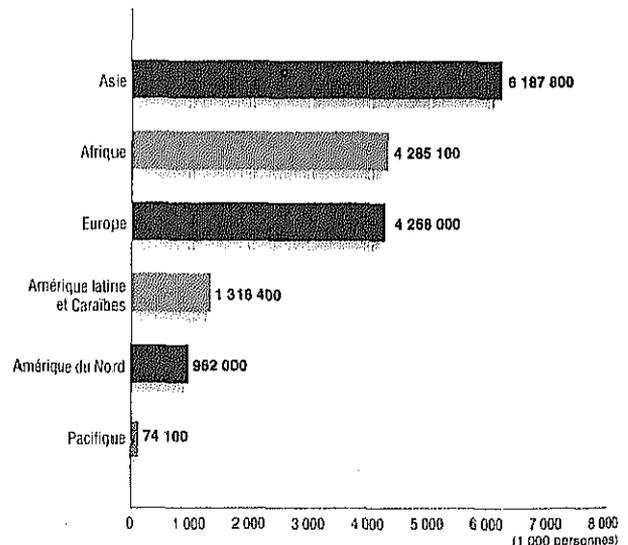
Source : Rapport mondial sur le développement humain 2004, PNUD

Population disposant d'un accès régulier à un point d'eau aménagé
(2000)

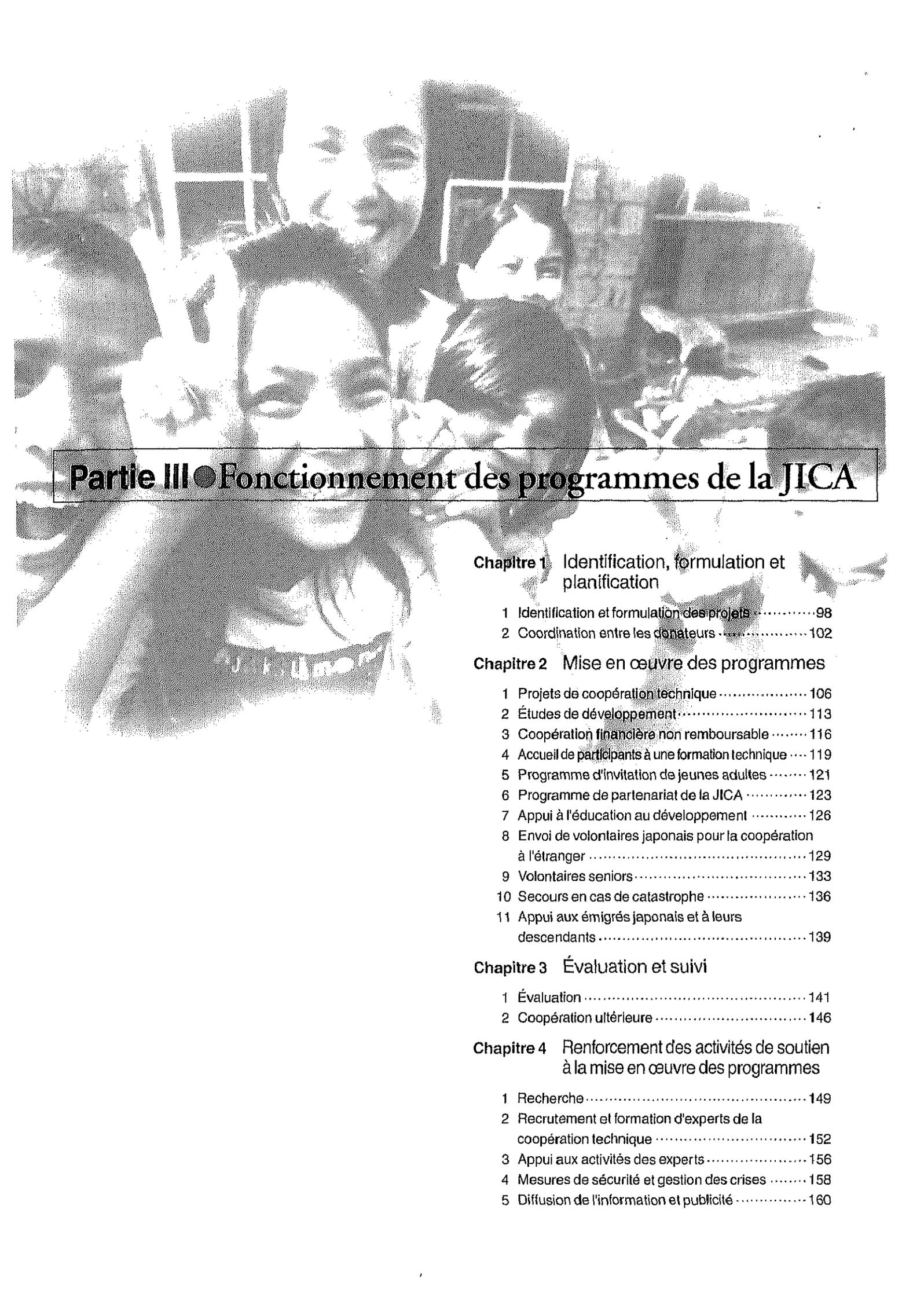


Source : Rapport mondial sur le développement humain 2004, PNUD

Nombre estimé de réfugiés, demandeurs d'asile et autres personnes relevant de la compétence du HCR*
(réfugiés, demandeurs d'asile, rapatriés et déplacés internes)
(janvier 2004)



*Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR)
Source : page d'accueil du HCR



Partie III ● Fonctionnement des programmes de la JICA

Chapitre 1 Identification, formulation et planification

- 1 Identification et formulation des projets 98
- 2 Coordination entre les donateurs 102

Chapitre 2 Mise en œuvre des programmes

- 1 Projets de coopération technique 106
- 2 Études de développement 113
- 3 Coopération financière non remboursable 116
- 4 Accueil de participants à une formation technique 119
- 5 Programme d'invitation de jeunes adultes 121
- 6 Programme de partenariat de la JICA 123
- 7 Appui à l'éducation au développement 126
- 8 Envoi de volontaires japonais pour la coopération à l'étranger 129
- 9 Volontaires seniors 133
- 10 Secours en cas de catastrophe 136
- 11 Appui aux émigrés japonais et à leurs descendants 139

Chapitre 3 Évaluation et suivi

- 1 Évaluation 141
- 2 Coopération ultérieure 146

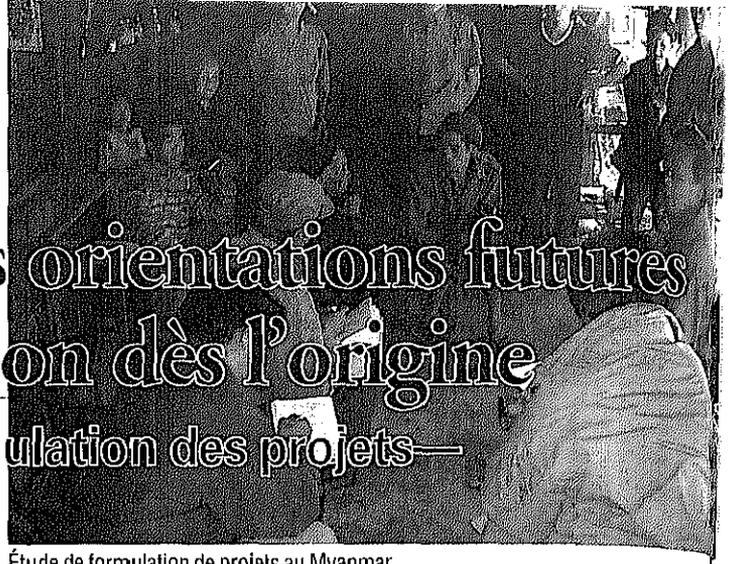
Chapitre 4 Renforcement des activités de soutien à la mise en œuvre des programmes

- 1 Recherche 149
- 2 Recrutement et formation d'experts de la coopération technique 152
- 3 Appui aux activités des experts 156
- 4 Mesures de sécurité et gestion des crises 158
- 5 Diffusion de l'information et publicité 160

Chapitre 1

Déterminer les orientations futures de la coopération dès l'origine

— Identification et formulation des projets —



Étude de formulation de projets au Myanmar

Cycle du projet et activités

Les activités de la JICA suivent un processus intégré (le cycle du projet) constitué de quatre grandes étapes : la planification, la mise en œuvre, l'évaluation, puis l'intégration de l'information pertinente (ou rétroaction) à l'étape de la planification d'un nouveau projet. Pour améliorer le contenu des programmes et optimiser l'impact de la coopération, chaque étape du cycle doit être suivie et gérée en fonction d'un plan intégré. Les principales étapes sont décrites brièvement ci-après :

1) Planification

L'étude et l'analyse des besoins et des demandes des pays en développement (PED), la définition des groupes cibles ainsi que la spécification des objectifs, des cibles, des intrants* (nombre d'experts et effectifs à envoyer à l'étranger, coût projeté pour l'ensemble du projet, etc.) et du programme détaillé des activités.

2) Mise en œuvre

L'exécution d'un projet conformément au plan, l'examen et la révision du plan au moyen du suivi, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

3) Évaluation

L'analyse de la concordance des résultats obtenus avec les objectifs fixés à l'origine, la mesure de l'impact du projet, l'enquête afin de déterminer pourquoi l'évaluation du projet n'a pas été satisfaisante et l'exploitation de l'information obtenue pour la conception de nouveaux projets.

Dans la partie III de ce rapport, les activités de la JICA sont examinées sous l'angle des trois étapes du cycle du projet, ainsi que des efforts déployés pour renforcer les mesures de soutien à la mise en œuvre des programmes.

- Identification, formulation et planification (chapitre 1)
- Mise en œuvre des programmes (chapitre 2)
- Évaluation et suivi (chapitre 3)
- Renforcement des activités de soutien à la mise en œuvre des programmes (chapitre 4)

Compréhension de la situation et des besoins instantanés

■ Importance d'un point de départ de la coopération

Pour optimiser l'efficacité des actions d'aide de la JICA, il est important de cerner dans un premier temps les besoins des PED. Ensuite, il faut planifier et réaliser des projets adaptés aux caractéristiques de chaque pays. Cette démarche implique une bonne connaissance des conditions socioéconomiques des PED, de leurs structures institutionnelles et organisationnelles. En d'autres termes, il convient d'adopter une approche spécifique par pays.

Ces dernières années, le nombre des problèmes communs à plusieurs PED a augmenté. C'est le cas notamment de l'éducation, du développement agricole, du développement urbain, de la pollution et de la pauvreté. Enfin, le réchauffement global de la planète est un sujet de préoccupation exigeant que des mesures soient prises à l'échelle planétaire : il concerne en effet aussi bien les PED que les nations industrialisées. Pour s'attaquer d'une manière efficace et rationnelle à tous ces problèmes, il est essentiel de rassembler les données de l'aide au développement et les résultats des projets de développement passés, et dans le même temps, d'instaurer un système qui permette de disposer rapidement d'informations précises à tout moment. Ce mode d'action correspond à l'approche spécifique par problème.

Pour que la JICA puisse lancer un projet, le gouvernement du pays bénéficiaire doit soumettre une demande d'aide par la voie diplomatique. Toutefois, certains PED ne disposent pas des capacités requises pour déterminer les types de projets les plus susceptibles de promouvoir le développement national et pour élaborer des politiques nationales.

En outre, même ceux qui sont en mesure de bien cerner leurs besoins et de concevoir des projets peuvent ne pas posséder les structures nécessaires pour gérer des apports d'aide extérieure. La JICA adopte alors une approche par pays ou par problème. Elle analyse la situation et les problèmes du pays concerné et examine ses axes de développement avant de l'aider à formuler des projets de coopération concrets.

Définir les orientations de la coopération au commencement est un facteur déterminant de la réussite d'un projet, au même titre que l'évaluation de fin des projets.

En vue de renforcer la phase initiale de la coopération, la JICA prévoit un budget pour la formulation de programmes spécifiques par pays et par problème. Parmi les activités ainsi prévues au budget, nous allons maintenant étudier (1) celles qui concernent l'identification et la formulation des projets puis (2) celles qui touchent la collecte et la gestion de l'information par pays et par problème.

Identification et formulation des projets

■ Études de formulation de projets

Il peut arriver que les demandes d'un PED ne se concrétisent pas par un projet spécifique, en partie parce qu'il ne connaît pas bien le système d'aide du Japon, alors même que ces demandes concernent les secteurs classés prioritaires par la JICA pour le développement de ce pays. Si un pays n'a pas suffisamment analysé les composantes du projet au moment de sa demande, il peut s'avérer difficile de décider si ce projet doit ou non être adopté.

Dans les cas de ce type, il nous faut évaluer et analyser la situation dans les secteurs prioritaires, le bien-fondé de la coopération proposée, les capacités de ces pays à mettre en œuvre le projet et l'impact de la coopération sur le développement économique et social du pays. Dans le même temps, le plan de coopération le plus approprié doit alors être déterminé par le biais de discussions avec le gouvernement du pays et les autres institutions concernées (organisations non gouvernementales [ONG] comprises).

Pour élaborer des plans de coopération pertinents, la JICA confie la réalisation des « études de formulation de projets* » à des missions d'étude envoyées du Japon ou à des consultants locaux sélectionnés par les bureaux de représentation. Au cours de l'exercice 2003, 84 études de ce type ont été réalisées dans 44 PED.

Elles se répartissent comme suit :

- 1) Asie : 35 (42 %)
- 2) Moyen-Orient et Maghreb : 12 (14 %)
- 3) Afrique : 8 (9 %)
- 4) Amérique latine : 22 (26 %)
- 5) Océanie : 3 (4 %)
- 6) Europe : 4 (5 %)

■ Ateliers de coopération intra-régionale sur des domaines spécifiques

Les problèmes des PED sont parfois spécifiques à un pays donné. D'autres sont aussi le lot des pays voisins et peuvent difficilement être résolus par un seul pays ou peuvent être plus

aisément résolus par une action concertée.

Pour identifier et formuler des projets répondant aux problèmes communs à une région, la JICA organise des ateliers de travail locaux avec les pays concernés, les autres organismes d'aide et les institutions internationales afin de discuter des meilleurs modes de coopération.

Au cours de l'exercice 2003, des ateliers ont été organisés sur 11 thèmes, dont l'élimination des déchets (atelier organisé en Amérique Centrale) et le développement du tourisme (atelier organisé en Amérique du Sud).

■ Affectation de conseillers en formulation de projets

Le cas échéant, des conseillers en formulation de projets* sont envoyés dans les bureaux de représentation en tant qu'experts dans les domaines prioritaires pour le développement des PED. Par une consultation et une coordination étroites avec les organisations concernées dans les pays bénéficiaires, ils analysent les besoins de ces pays, conçoivent des projets de haute qualité et étudient l'ordre de priorité des demandes de projets et de plans de coopération.

L'augmentation ces dernières années du nombre de pays bénéficiaires et d'enjeux a nécessité le recours à divers procédés dans le cadre de la méthodologie de l'aide.

Les conseillers en formulation de projets ont donc un rôle de plus en plus important dans l'identification et la formulation de projets d'excellente tenue, capables de convenir aux pays et aux enjeux spécifiés ci-après.

- 1) Pays dans lesquels le Japon dispose de peu d'expérience dans l'apport d'aide et nouveaux pays bénéficiaires
- 2) Nouveaux enjeux de l'aide, notamment la consolidation de la paix
- 3) Nouvelles méthodes d'aide, telles que la coopération Sud-Sud* et la collaboration avec d'autres organismes d'aide

Au cours de l'exercice 2003, 120 nouveaux conseillers en formulation de projets ont été envoyés dans 60 pays.

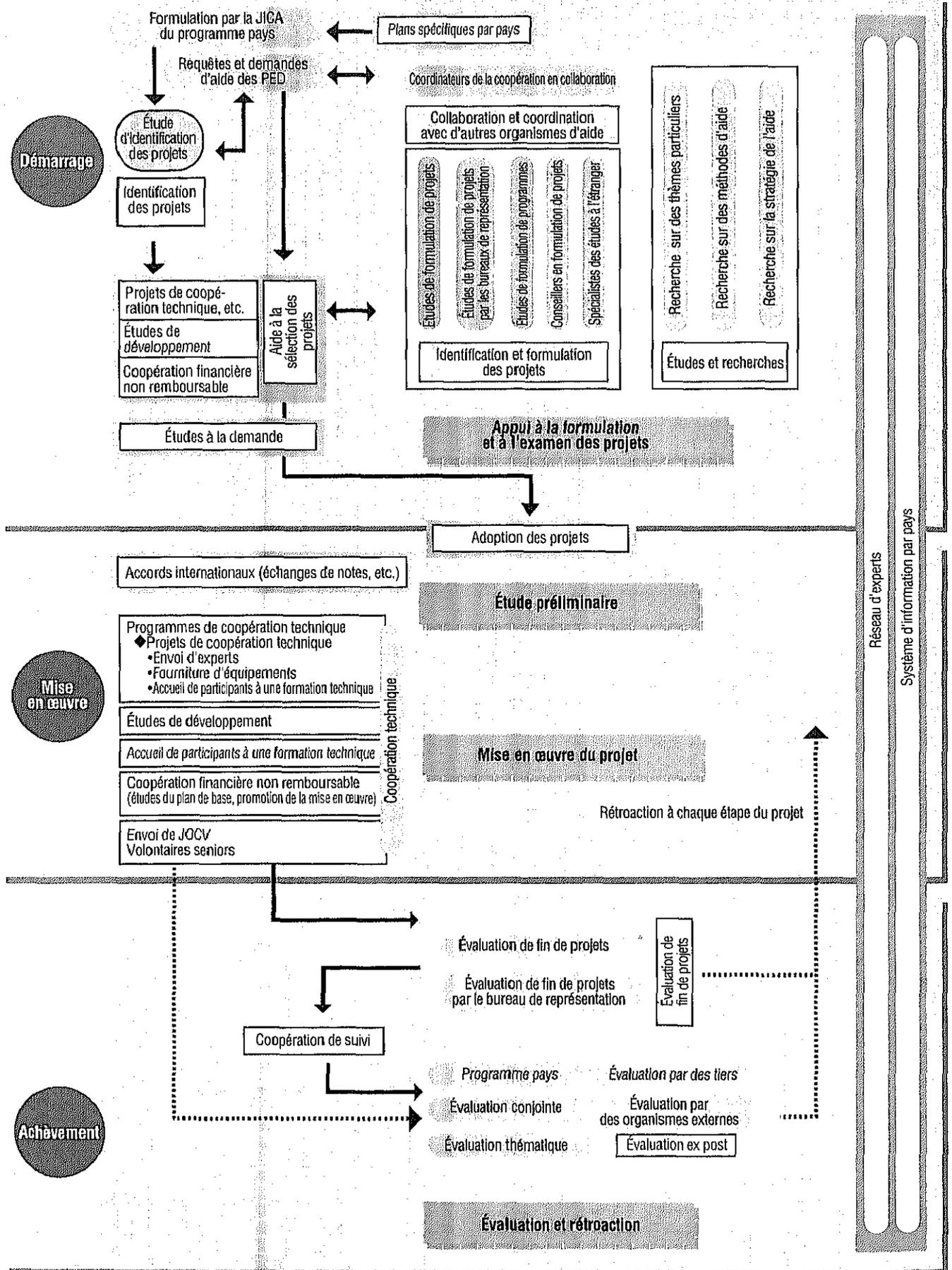
■ Études de confirmation de projets

Pour promouvoir une coopération efficace et rationnelle, il est nécessaire à la fois d'engager des consultations sur des projets spécifiques et un dialogue sur les programmes d'action, avec notamment des explications concernant les plans de réalisation des projets de la JICA. Mais il faut aussi un dialogue au niveau de l'établissement des programmes, de la politique d'aide du Japon et des plans de développement du pays concerné. Les besoins du pays bénéficiaires sont déterminés sur la base de ces différents dialogues.

Concrètement, l'étude de confirmation des projets fait intervenir les consultations et discussions suivantes :

- 1) Consultation sur les politiques de mise en œuvre des projets de la JICA

Figure 3-1 Déroulement des projets



- 2) Discussion des politiques et mesures pour faire face aux problèmes de développement
- 3) Classement des projets en fonction de leur priorité et de leurs modalités respectives, examen de l'état d'avancement des projets en cours, des problèmes qu'ils posent et des méthodes pour les résoudre, présentation de notre programme d'aide et enfin, examen d'autres aspects de la mise en œuvre de l'aide

Ce travail sert également à déterminer les orientations futures de la coopération et à assurer une mise en œuvre efficace et rationnelle des projets. Au cours de l'exercice 2003, 26 missions d'étude ont été envoyées dans 22 pays pour confirmer des projets ayant fait l'objet de demandes et discuter des modalités de la coopération. Leur répartition par région est la suivante :

- 1) Asie : 14 (54 %)
- 2) Moyen-Orient et Maghreb : 1 (4 %)
- 3) Afrique : 0 (0 %)
- 4) Amérique latine : 10 (38 %)
- 5) Océanie : 0 (0 %)
- 6) Europe : 1 (4 %)

Collecte et gestion de l'information par pays et par problème

■ Création d'une base de données sur l'information par pays

La collecte et l'analyse de données de base sur les PED

jouent un rôle indispensable pour le renforcement de l'approche par pays. La JICA recueille et analyse des données de base sur le secteur socioéconomique des PED ainsi que sur la technologie et les tendances de l'aide d'autres institutions. En 1998, un système d'information par pays a été mis en place afin de renforcer et d'intégrer les données et l'expérience recueillies dans le cadre d'activités d'aide du Japon.

Les données des projets mis en œuvre par la JICA, qui sont traitées par ce système, sont proposées en libre accès sur le site Web de la JICA depuis l'exercice 1999.

■ Réseau d'experts

Pour renforcer l'approche par problème, il faut en permanence rassembler les données appropriées, notamment les informations relatives au développement et à l'évolution des projets passés. Dans cette optique, la JICA a décidé de former un réseau reliant le personnel de la JICA et les experts spécialistes des différents problèmes de développement et d'établir un système de stockage des données et des connaissances.

Entre-temps, la JICA a mis en place un système informatique de consultation, tant en interne que de l'extérieur, des informations et des données d'expérience accumulées dans le cadre des projets passés.



Étude de formulation de projets au Sri Lanka

Un impact plus fort grâce à la collaboration

—Coordination entre les donateurs—



Discussions autour de la coordination de l'aide à Mtwara, en Tanzanie

Conséquences d'une évolution de la coordination de l'aide

Jusqu'à présent, l'usage voulait que deux donateurs* (pays et organismes donateurs), mettent en œuvre un projet conjoint ou qu'ils s'efforcent de développer des relations d'amitié et de partenariat dans un cadre de coopération.

À titre d'exemple, depuis l'accord de partenariat Japon-USA dans le domaine des soins de santé conclu en juin 2002 entre le ministère des Affaires étrangères du Japon et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), la JICA s'est attachée à promouvoir sur le terrain la collaboration entre le Japon et les États-Unis dans les pays en développement (PED). L'Agence a en outre procédé à des échanges de personnel avec l'USAID, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et l'Agence australienne pour le développement international (AusAID). Des membres du personnel de la JICA ont été détachés auprès de la Banque asiatique de développement (BAsD), la Banque mondiale, le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), etc., favorisant ainsi une meilleure compréhension mutuelle.

La JICA coordonne ses efforts avec le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR) afin d'assurer une transition souple du secours humanitaire vers des initiatives de développement à long terme. Un programme d'échange de personnel a débuté en 2001. L'objectif est de contribuer à résoudre les problèmes liés aux personnes déplacées et autres réfugiés dans une situation de sortie de conflit, en intensifiant les relations entre les bureaux de la JICA et du HCR implantés dans les PED.

Ces dernières années toutefois, on a pu assister à des changements majeurs au niveau des méthodes de l'aide ce qui a conduit à une redéfinition de la coordination.

Ceux-ci résultent de l'attitude critique des donateurs au regard des politiques d'ajustement structurel* instaurées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) depuis les années 1980. En effet, on peut se demander si ces mesures ont amélioré de manière tangible la situation économique des PED. Par ailleurs, il reste à savoir si l'aide

considérable dont bénéficie l'Afrique depuis des décennies a donné des résultats à la mesure des moyens investis ou intrants*.

Cette réflexion a donné une impulsion nouvelle visant l'obtention de résultats spécifiques par une utilisation plus rationnelle d'apports financiers restreints. Elle a également servi de point de départ à la mise en place d'un processus d'autodéveloppement à l'initiative des PED (renforcement de la pratique d'appropriation*). Ces nouvelles orientations de l'aide ont donné naissance aux cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP*) et aux programmes sectoriels (PS*).

Suite à ces changements dans les méthodes de l'aide, la coordination a subi également une transformation dans sa forme. Elle est passée d'une collaboration par projet à une coopération entre donateurs servant la mise en œuvre de plans de développement sectoriels élaborés à l'initiative des PED (promotion de l'approche programme).

Vers des objectifs communs

Faisant suite à la déclaration adoptée lors du sommet du millénaire en septembre 2000, le Secrétariat général des Nations-Unies a énoncé les objectifs du millénaire pour le développement (OMD*) en septembre 2001. Tous les acteurs du développement, notamment les PED eux-mêmes, les pays donateurs et les organisations internationales, ont convenu de poursuivre huit objectifs, parmi lesquels la réduction de la pauvreté de moitié dans le monde d'ici 2015. Un accord en faveur d'une aide pour atteindre ces objectifs est également intervenu.

Lors de la conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement en mars 2002, les États-Unis et l'Union européenne ont annoncé une augmentation de l'aide, afin de contrer la diminution – estimée à 50 milliards de dollars par an – des fonds disponibles pour atteindre les OMD. Cette annonce a inversé la tendance générale à la réduction des fonds versés dans le monde pour l'aide ou « lassitude de l'aide* », qui s'était installée depuis les

années 1990. Actuellement, les agences des Nations-Unies, mais aussi de nombreux donateurs ont inscrit les OMD dans leurs objectifs propres et la JICA s'est investie pour que l'aide destinée à les atteindre soit mise en œuvre le plus efficacement possible.

Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CLSP)

Les CLSP ont été proposés par la Banque mondiale lors de l'assemblée annuelle conjointe avec le FMI, en septembre 1999. Un CLSP est un plan de développement socioéconomique sur trois ans élaboré par un PED, qui décrit de manière détaillée les objectifs prioritaires du développement et les mesures destinées à éliminer la pauvreté. Les PED sont tenus d'élaborer un CLSP pour bénéficier d'une réduction de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ*) décidée par les pays industrialisés lors du sommet du G8 à Cologne en 1999. De plus, la Banque mondiale et le FMI ont prescrit la préparation d'un CLSP comme critère d'éligibilité aux prêts de l'Association internationale de développement (AID*) et à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). Ainsi, 81 pays doivent rédiger leur propre CLSP. Au mois de juillet 2004, 42 pays avaient formulé leur CLSP final et 15 pays leur CLSP intérimaire (données fournies par le conseil d'administration de la Banque mondiale).

Pour que l'élaboration et l'exécution des CLSP soient efficaces, un dialogue (partenariat) s'impose entre les gouvernements des PED, les divers organismes d'aide et la société civile. Auparavant, les donateurs mettaient en œuvre des activités d'aide sans véritablement se consulter ; aujourd'hui, il convient de mieux coordonner les efforts, sous la conduite (appropriation) du gouvernement d'un PED. En plaçant ainsi le gouvernement d'un PED au centre

du processus, les donateurs engagés dans l'aide au développement peuvent œuvrer sur la base du CLSP et réduire efficacement la pauvreté.

Programme sectoriel (PS) ou approche sectorielle

Dans certains secteurs, une tendance à formuler des programmes par secteur ou sous-secteur s'est instaurée entre PED et donateurs, qui coordonnent leurs efforts sur le principe d'appropriation des PED. On parle désormais pour cette méthode de « programme sectoriel » ou d'« approche sectorielle ». Lancée avec le projet d'investissement pour l'aménagement routier en Tanzanie dès le milieu des années 1990, elle a continué à se développer en Éthiopie, en Zambie, au Ghana et partout ailleurs en Afrique, en particulier dans deux secteurs du développement social, à savoir la santé et l'éducation.

Ce type de coordination de l'aide au niveau sectoriel suppose que les gouvernements des PED et leurs donateurs respectifs veillent à harmoniser leurs objectifs de développement et à utiliser efficacement des fonds limités pour parvenir à une meilleure coopération. Les initiatives engagées en matière de politiques sectorielles par les acteurs concernés des PED (gouvernement, collectivités locales, ONG) favorisent l'appropriation et le partenariat. Actuellement, les programmes sectoriels dépassent le cadre africain pour atteindre le Cambodge, le Népal et le Bangladesh en Asie, ainsi que le Honduras en Amérique latine.

Harmonisation et alignement : pour une aide plus efficace

Des débats ont été engagés entre les donateurs sur l'accroissement de l'efficacité de l'aide par l'harmonisation des procédures nécessaires à sa mise en œuvre et la réduction des coûts de transaction imposés aux PED. Ces débats, conduits principalement par le Comité d'aide au développement (CAD*) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), concernent divers problèmes : le double emploi de certaines aides et l'insuffisance du temps consacré par les PED à l'élaboration des politiques en raison de celui trop largement dépensé à des procédures opérationnelles complexes imposées par les donateurs par manque d'harmonisation de leurs pratiques d'aide.

En février 2003, un forum de haut niveau sur l'harmonisation a été organisé à Rome par la Banque mondiale et le CAD (OCDE). La déclaration de Rome alors adoptée appelle les PED concernés à promouvoir l'harmonisation des procédures et les pays donateurs à soutenir ces efforts. Depuis le Forum de Rome, le débat sur l'harmonisation suscite à l'origine par le problème bien précis de lourdeur des

procédures s'est étendu et englobe désormais une meilleure prise en compte des efforts d'alignement (d'intégration) de l'aide des donateurs avec les politiques et les systèmes des PED, les CLSP par exemple.

Prévu à Paris début 2005, le deuxième forum de haut niveau sur l'harmonisation devrait confirmer les progrès réalisés en matière d'harmonisation et d'alignement, et énoncer des recommandations pour qu'ils soient poursuivis à l'avenir.

La réponse de la JICA

Face à cette évolution, la JICA a encouragé les réformes de ses programmes de manière à mettre en œuvre une aide plus efficace et plus rationnelle, tout en restant attentive au débat général. Elle a révisé ses concepts et méthodes en matière d'aide et s'est employée, au cours des débats sur la forme idéale de l'aide, à transmettre aux autres donateurs l'expérience du Japon. Elle compte ainsi réduire efficacement la pauvreté, en s'appuyant sur l'appropriation des PED.

■ Contribution aux débats sur le concept d'aide et sur ses méthodes

Le concept même d'aide est aujourd'hui soumis à examen dans les milieux de l'aide internationale. De plus en plus de personnes soutiennent qu'elle ne doit pas se borner au transfert de technologie et qu'elle doit être vue comme un

Contribution de la JICA au sein du CAD

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le siège est à Paris, est un forum international réunissant les principaux bailleurs de fonds (23 pays en 2004). Des débats animés se déroulent autour d'un ordre du jour chargé sur les questions de développement : définition et évaluation de l'APD, gestion des affaires publiques, réduction de la pauvreté, conflits et APD, problématique hommes-femmes* et environnement. La JICA participe activement aux conférences du CAD pour faire part de l'expérience et des avis du Japon, mais aussi pour être au fait des débats d'actualité sur la scène internationale.

Concrètement, le vice-président au groupe de travail sur l'efficacité de l'aide et les pratiques des donateurs est issu de la JICA. Afin d'améliorer les effets de l'aide sur les PED, ce groupe débat de thèmes tels que l'harmonisation et l'alignement de l'aide (voir corps du texte) et la gestion axée sur les résultats. Faisant en sorte que les débats se déroulent dans le droit fil des besoins des PED et coordonnant les interventions des pays donateurs, la JICA apporte une aide précieuse.

Learning Network on Program-Based Approaches
Program-Based Approaches in Asia - Adapting to Diversity
June 1st - 3rd 2004, Tokyo

JICA

OCDE

JBIC



Symposium sur les approches programme en Asie

soutien au « développement des capacités », grâce auquel le potentiel d'auto-assistance et d'autosuffisance des PED peut s'exprimer. La forme de la future coopération technique est ainsi au centre des débats.

Selon la définition du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), « Par développement des capacités on entend l'aptitude des individus, des organisations et des sociétés à accomplir des fonctions, résoudre des problèmes, fixer et atteindre des objectifs. Ce but doit être poursuivi au niveau de l'individu, des institutions et de la société, en prenant appui sur les capacités existantes et en plaçant la responsabilité au cœur même du développement durable. »

Ce concept se rapproche de la valorisation des ressources humaines et du renforcement des institutions, actions que l'Agence poursuit depuis longtemps par le biais de la coopération technique. Aussi, afin d'apporter une aide plus efficace, nous avons mis au point des réformes reposant sur la systématisation de notre expérience en matière de développement des capacités. Dans le même temps, la JICA s'efforce d'amener le Japon et le monde entier à une prise de conscience de l'importance de renforcer les capacités et contribue ainsi activement à l'instauration d'un dispositif fidèle à ce même concept.

Dans ce cadre, la JICA a co-organisé en 2004, avec le PNUD, l'Institut de la Banque mondiale (WBI), l'ACDI et la GTZ, un symposium international sur le thème « Développement des capacités des pays en développement et efficacité de l'aide : recherche d'un partenariat fructueux » à l'Institut de coopération internationale de l'Agence. À partir de cas réels, elle a sensibilisé l'ensemble du Japon et le monde entier à la nécessité de mettre en pratique le concept de développement des capacités, et elle a reçu à cette occasion le soutien des PED et des donateurs.

Concernant les débats sur les méthodes de l'aide, la JICA intervient activement au sein du CAD et d'autres instances internationales. Au cours de l'exercice 2004, l'Agence a co-organisé, avec la JBIC*, le forum « Approches programme en Asie » à Tokyo. Celui-ci a été l'occasion de débattre des caractéristiques idéales de l'approche programme et de son potentiel. Ce thème a par ailleurs été à l'ordre du jour de conférences internationales dans toute l'Asie, région diversifiée s'il en est. Le forum a également permis de s'interroger sur les formes d'aide qui tendent à s'inspirer de l'expérience africaine.

■ Coordination de l'aide au niveau des pays et des secteurs

La JICA intervient activement à tous les stades des CLSP et des programmes sectoriels : formulation, mise en œuvre et suivi. Elle participe à leur élaboration par l'intermédiaire de consultants locaux. Des membres du person-

Soutien à l'agriculture en Tanzanie

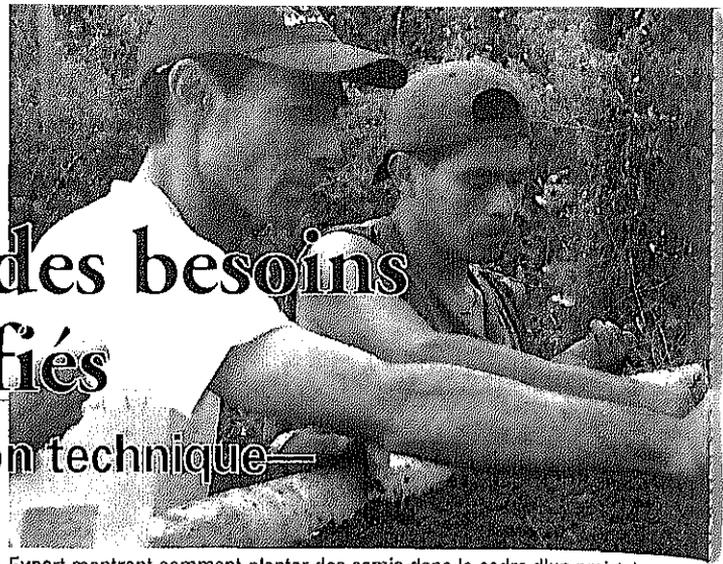
L'agriculture est l'un des secteurs de développement prioritaire du CSLP de la Tanzanie. Depuis l'an 2000, la JICA aide ce pays pour la formulation, l'application et le suivi de divers documents liés à des plans d'action et de mise en œuvre : rapport sur la stratégie de développement local, rapport sur la stratégie de développement du secteur agricole et programme de développement du secteur agricole (ASDP). L'ASDP notamment est un cadre de développement à moyen terme ciblant l'ensemble du secteur agricole sur une période de cinq ans et il s'avère d'une grande importance pour la transposition dans la pratique du rapport sur la stratégie de développement agricole adopté par le gouvernement tanzanien en 2001.

La JICA soutient ce programme en tant qu'organe de liaison entre les gouvernements, les secrétariats des organismes coordonnateurs et les groupes de donateurs chargés d'élaborer l'ASDP par (1) l'envoi de conseillers en formulation de projets, (2) le lancement d'études de développement, (3) le recrutement de consultants locaux et internationaux, etc. Nous avons également fourni un soutien stratégique et technique concernant des éléments précis de l'ASPD. Afin de soutenir la Tanzanie durant la mise en œuvre de ce programme, nous poursuivons les études de développement et l'envoi de conseillers en formulation de projets.

nel de l'Agence, ainsi que des experts et des conseillers en formulation de projets* participent activement à diverses réunions des donateurs par secteur ou sous-secteur. On considère actuellement les CSLP et les programmes sectoriels comme les plans d'action et d'application essentiels pour l'aide au développement et les donateurs s'orientent vers des méthodes conformes à ces plans. Aussi, il est également devenu de plus en plus nécessaire pour la JICA d'inscrire ses projets dans le cadre de plans de ce type. Les PED se fondant sur un CLSP pour réduire la pauvreté, il est important que la JICA veille, dans l'exécution de ses programmes d'aide, à répondre aux objectifs spécifiés dans les CSLP.

La réponse à des besoins d'aide diversifiés

—Projets de coopération technique—



Expert montrant comment planter des semis dans le cadre d'un projet de développement rural au Panama

Plans de coopération sur mesure

■ Qu'est-ce qu'un projet de coopération technique ?

Les pays en développement (PED) ont besoin d'aide pour la valorisation des ressources humaines dans divers domaines : agriculture, éducation et soins médicaux ; instauration d'un système juridique ; exploitation et entretien de l'infrastructure sociale ; et soutien à la reconstruction, comme en Afghanistan. Ces besoins sont de plus en plus diversifiés et différenciés. Les PED requièrent une réponse rapide à leurs besoins pour reconstruire leurs nations et sortir de la pauvreté aussi vite que possible. C'est pourquoi il est essentiel de planifier et de mettre en œuvre une coopération hautement efficace, correspondant à la situation et aux problèmes de développement de chaque pays, mais aussi de répondre à leurs demandes spécifiques avec plus de précision et de rapidité.

Pour ce faire, la JICA adopte diverses approches (instruments de coopération) : envoi d'experts chargés d'apporter une coopération technique, fourniture de l'équipement nécessaire et accueil de ressources humaines des PED pour une formation technique au Japon. Afin d'atteindre les objectifs fixés pour résoudre les problèmes des PED, la JICA détermine la meilleure manière de combiner ces approches et décide de la durée de leur application et du moment de leur lancement pour obtenir les meilleurs résultats. Le « projet de coopération technique » reflète l'aide mise en œuvre suivant le plan élaboré grâce aux consultations avec le pays bénéficiaire dans l'optique évoquée plus haut. Dans les projets de ce type, des plans de coopération sont spécialement conçus pour aborder chaque problème et mis en œuvre conjointement avec le PED, afin de couvrir la gamme la plus étendue de ses besoins de manière efficace et rationnelle.

■ Coopération dans le respect de l'appropriation des PED

L'aide japonaise est basée sur l'idée du soutien aux efforts d'auto-assistance des PED. Les projets sont réalisés conjointement par le personnel d'aide du Japon et les homologues du pays bénéficiaire. Ce dernier est le seul maître d'œuvre et le Japon joue le rôle de partenaire. Les acteurs du projet (gouvernement, administrations locales, ONG, citoyens, etc.) dans le pays bénéficiaire doivent avoir un sentiment d'« appropria-

tion* ». La plupart des projets intègrent par conséquent des méthodes participatives qui associent les résidents du site de coopération au niveau de la planification, de l'administration et de l'évaluation.

Si le pays bénéficiaire n'est pas en mesure de trouver les fonds suffisants pour l'exécution d'un projet de ce type, le Japon peut prendre à sa charge une partie des dépenses locales*, notamment les coûts de construction pour les installations d'étude et de recherche. Toutefois, pour stimuler les efforts d'auto-assistance du pays bénéficiaire, ce dernier doit dans la limite du possible assumer la part des dépenses lui incombant et, à cette fin, le Japon doit réduire au minimum cette charge lors de la phase de planification. Après achèvement de la coopération, on attend par ailleurs du pays bénéficiaire qu'il poursuive seul le projet. La taille de ce dernier et les plans nécessaires à sa mise en œuvre doivent alors être élaborés en prenant soin d'évaluer la capacité de l'organisation chargée de l'exécuter dans le pays bénéficiaire à assumer les coûts après la fin de la coopération.

Pour que la coopération technique soit plus efficace, il ne suffit pas au Japon de transmettre des techniques et des expériences telles quelles, mais au contraire de les transformer en techniques et institutions adaptées aux conditions locales, tout en s'attachant à une meilleure connaissance mutuelle sur le plan socioculturel. Pour que les actions de coopération se développent, les techniques, le savoir-faire et les expériences du Japon doivent servir de catalyseur à une approche essentielle, à savoir stimuler, renforcer et consolider les potentialités existant dans les PED sur le plan des ressources humaines, ainsi que de la structure organisationnelle et de la société.

■ Coopération avec le secteur privé

Les projets, notamment dans le domaine des technologies de l'information (TI), sont toujours plus nombreux à bénéficier du savoir-faire et de l'expérience techniques du type de ceux du secteur privé. Au cours de l'exercice 2001, la JICA a introduit une méthode consistant à confier l'ensemble de la gestion du projet à une organisation privée et à exploiter les ressources humaines et le savoir-faire du secteur privé. Avec l'introduction de cette méthode, la gamme des projets axés sur les résultats devrait s'élargir.

■ Planification et évaluation des projets de coopération technique

La portée et la pertinence d'un projet sont examinées dans la phase de planification par une évaluation ex ante. Celle-ci comporte cinq critères : pertinence, incidence, efficacité, rendement et viabilité. Elle doit permettre d'évaluer les résultats prévisibles avec le maximum de précision et d'objectivité, afin de définir des objectifs aussi clairs que possible. La relation entre résultats et objectifs est décrite dans une matrice logique qui intègre les intrants* et les activités liés au projet, et que l'on appelle matrice de conception du projet* [PDM]. Toutes les informations préparées et analysées durant ce processus d'évaluation sont réunies dans un document (ou rapport) de projet. L'établissement de ce document en coopération avec le gouvernement du pays bénéficiaire contribue à stimuler la participation de son personnel et l'appropriation du projet par ce dernier, ainsi que ses capacités de planification. Le récapitulatif de l'évaluation des projets ex ante, qui présente les résultats de cette même évaluation, peut être consulté librement sur le site de l'Agence.

Tous les projets courant sur une période continue de plus de trois ans sont soumis à une évaluation à mi-parcours au milieu de la période de coopération, afin d'analyser leur état d'avancement et les résultats obtenus à moyen terme. Si l'état d'avancement diffère de celui prévu par l'analyse réalisée dans la phase d'évaluation ex ante ou de planification initiale, les causes en sont examinées et le plan est révisé afin de garantir le succès du projet. Une évaluation de fin de projets est réalisée environ six mois avant l'achèvement de ces derniers. Les évaluations à mi-parcours et de fin de projets ont pour objectif d'étudier et d'analyser les projets sur la base des mêmes critères que pour les évaluations ex ante et d'établir si les projections réalisées avant le début des projets sont ou non correctes. L'évaluation de fin de projets permet de déterminer s'il faut prolonger la coopération de quelques années ou s'il suffit d'assurer un suivi.

Envoi d'experts de la coopération technique

■ Caractéristiques de la coopération par l'envoi d'experts

Les experts communiquent leur savoir-faire et conseillent les administrateurs et les ingénieurs qui jouent un rôle central dans le développement socioéconomique des PED, suivant les conditions locales. Ils contribuent ainsi à la mise en place des institutions, au renforcement des organisations et à la valorisation des ressources humaines. Avec le programme d'accueil de participants à une formation technique, ce programme constitue le cœur des activités de coopération relatives au développement de ressources humaines dans les PED.

Nous vérifions que les demandes correspondent aux problèmes de développement des pays concernés, puis nous procédons à l'envoi d'experts dans une perspective globale. Cette forme de coopération permet de fournir un soutien efficace et sûr, le Japon faisant profiter le pays bénéficiaire de ses expériences en matière de systèmes, de services admi-

nistratifs et de technologie. La technologie et les expériences du Japon subissent des adaptations, des améliorations et des innovations conformes au système social, à la culture et au climat du pays bénéficiaire, ce qui permet de les utiliser et de les diffuser efficacement. Cette coopération se caractérise enfin par le fait qu'elle permet de répondre d'une manière souple et dynamique aux nouveaux pays bénéficiaires et aux nouveaux besoins d'aide, tels que la transition vers l'économie de marché et la reconstruction après un conflit, besoins nés des changements survenus au plan international dans des PED où les structures administratives ont encore besoin d'être renforcées.

■ Différents types d'envoi d'experts

On distingue deux types d'experts : les experts envoyés dans le cadre de projets de coopération technique et les experts détachés comme conseillers. Les premiers ont pour objectif de renforcer les institutions et de valoriser les ressources humaines du pays partenaire dans un domaine ou un territoire particulier et sur une période limitée. Les seconds font part de recommandations et de conseils sur l'élaboration des politiques aux plus hauts responsables du gouvernement partenaire.

Parallèlement, des membres très qualifiés de PED sont envoyés en tant qu'experts dans d'autres PED. Appelés experts de pays tiers*, ils permettent de compléter les activités de coopération et de transmettre à un autre PED des technologies qui leur ont préalablement été enseignées par le Japon.

Nouvelles tendances

La JICA a commencé au cours de l'exercice 2002 à travailler sur des projets fondés sur des propositions du secteur privé s'inscrivant dans le cadre d'un programme de promotion de la participation publique. Ce nouveau programme fait appel aux expériences et aux connaissances du secteur privé pour l'élaboration et l'exécution des projets de coopération technique.

La JICA a relevé depuis l'exercice 2001 la dotation concernant les rétributions relatives aux prestations des experts. Ainsi est-il possible de faire encore massivement appel aux ressources humaines du secteur privé. Dans ce contexte, la JICA renforce le système actuel d'enregistrement des candidats à un poste d'expert et facilite le recrutement de ressources humaines du secteur privé en faisant largement connaître les postes d'experts vacants.

■ Réponses à de nouveaux besoins

1. Renforcement du soutien sur le plan de la politique économique et de la bonne gestion des affaires publiques

Les attentes se sont multipliées ces dernières années en matière de soutien intellectuel dans les domaines de la politique fiscale et monétaire ou du système juridique. Concernant le soutien pour la bonne gestion des affaires publiques*, la

JICA détache des conseillers politiques auprès des principaux organismes publics chargés de la formulation des politiques dans les pays bénéficiaires, afin qu'ils leur apportent un soutien vigoureux à plusieurs niveaux dans ce domaine, mais aussi au renforcement des institutions.

2. Soutien au processus de reconstruction après les conflits

Après une période de troubles extrêmes et la conduite des affaires publiques par l'administration provisoire des Nations-Unies (UNTAET), le Timor oriental a acquis son indépendance en mai 2002. Afin d'instaurer les bases d'une gestion nationale, le Japon apporte depuis janvier 2000 une aide au Timor oriental. En Afghanistan, qui est dirigé depuis décembre 2001 par un gouvernement provisoire, une aide à grande échelle est fournie depuis mars 2002. Des experts ont été envoyés dans divers domaines, dont l'éducation, la santé et les soins médicaux, et les questions liées à la problématique hommes-femmes*.

3. Soutien à la coopération Sud-Sud

La JICA apporte son soutien à la coopération Sud-Sud* (pays plus avancés aidant d'autres PED) par l'envoi d'experts de pays tiers*. Les pays bénéficiaires acquièrent en douceur les compétences et les connaissances qui leur sont nécessaires, grâce à des experts venant de pays dont l'environnement physique, la langue, le niveau technique et la culture sont similaires aux leurs. L'envoi d'un expert d'un pays voisin pour régler les problèmes communs aux pays limitrophes au sein d'une même région permet une diffusion plus aisée de l'information à tous les pays concernés grâce à l'expert, mais aussi la création d'un réseau de ressources humaines au niveau régional. Le programme est favorablement accueilli par tous les pays concernés. Au cours de l'exercice 2003, l'augmentation de demandes reçues pour l'envoi d'experts a été particulièrement forte, et de nouveaux experts ont été détachés, principalement en Asie, en Amérique latine et en Afrique.

Résultats et activités liés aux projets

■ Coopération au développement social

L'aide au développement social couvre une gamme étendue d'activités techniques dans divers domaines : la construction, l'exploitation et l'entretien de l'infrastructure sociale (planification urbaine, transport routier, ports, transport maritime, télécommunications, alimentation en eau et drainage) ; l'éducation (enseignements primaire et secondaire), l'enseignement supérieur, l'enseignement technique et la formation professionnelle ; l'environnement en tant que question de portée mondiale* (notamment, la lutte contre la pollution des eaux et de l'air, la prévention des catastrophes, telles que séismes et inondations) ; la réduction de la pauvreté et l'aide sociale (aide aux personnes handicapées et prévention des accidents du travail, par exemple).

Au vu de l'évolution dans différents domaines, les pro-



Projet de rééducation fonctionnelle pour personnes handicapées au Chili

jets concernent surtout l'éducation, principalement au niveau élémentaire et secondaire. La JICA n'a plus limité son aide à l'enseignement des sciences naturelles et de l'arithmétique, comme elle le faisait depuis très longtemps, mais l'a étendue à différents domaines : alphabétisation et éducation non formelle (éducation extrascolaire). Afin de donner accès à l'éducation à plus d'individus, l'enseignement à distance est également favorisé. Le développement des ressources humaines, notamment les projets en matière d'éducation et de formation professionnelle, entrent pour 60 % de nos activités dans le cadre de l'aide au développement social.

Un autre secteur est prioritaire, à savoir la réduction de la pauvreté. La nouvelle stratégie de développement* du Comité d'aide au développement (CAD) adoptée en 1996 prévoyait de réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion des personnes vivant dans une pauvreté extrême. Lors du sommet du millénaire des Nations-Unies en septembre 2000, cet objectif a été confirmé comme l'un des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). En outre, les plans de développement intégré (CSLP : cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté*) axés sur la réduction de la pauvreté et demandés par la Banque mondiale aux PED prennent une place prédominante dans la lutte contre la pauvreté au niveau international. Les problèmes liés à ce fléau suscitent par ailleurs un intérêt toujours croissant au niveau mondial.

Dans le domaine du soutien aux personnes handicapées, des actions de coopération ont été menées pour favoriser leur accès à l'autonomie sur le principe de la réhabilitation d'initiative communautaire.

Au cours de l'exercice 2003, les travaux liés au développement social se sont traduits par 123 projets de coopération technique dans 48 pays, dont 64 en Asie, 4 en Océanie, 11 au Moyen-Orient et au Maghreb, 22 en Afrique, 19 en Amérique latine, et 3 en Europe.

■ Coopération sanitaire et médicale

La santé et la vie de nombreux habitants de PED sont menacées par des maladies endémiques, une mauvaise hygiène et la malnutrition. Le taux élevé de mortalité infantile et notamment de mort-nés met la vie des individus et de la famille à

rude épreuve et entrave le progrès social et économique des PED. Le sida, la tuberculose, le paludisme et autres maladies infectieuses ne sont pas uniquement des questions de santé menaçant la vie des gens dans les PED. Ravageant le capital humain productif, elles augmentent le nombre d'orphelins et ont ainsi un grand impact sur les familles, les communautés et les nations. Les progrès récents de la mondialisation ont entraîné des mouvements fréquents de biens et de personnes à l'échelon international et ont conduit à la propagation de nouvelles maladies infectieuses réémergentes, telles que le SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère) et le VIH/sida au niveau mondial, constituant ainsi une menace pour la communauté internationale.

La diminution de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle et la lutte contre les maladies infectieuses figurent parmi les objectifs de développement définis par la communauté internationale pour le 21^e siècle. Encore appelés objectifs du millénaire pour le développement (OMD*), ils

ont été adoptés lors de l'Assemblée générale des Nations-Unies au mois de septembre 2000. Le gouvernement japonais a pour sa part annoncé des mesures énergiques contre les maladies infectieuses, avec notamment l'initiative Hashimoto de lutte mondiale contre les maladies parasitaires et l'initiative d'Okinawa pour la lutte contre les maladies infectieuses. La JICA a elle aussi fourni une aide énergétique en matière de santé maternelle et infantile et de lutte contre les maladies infectieuses. En Afghanistan, l'Agence fournit une aide à la reconstruction après le conflit et pour la lutte contre la tuberculose, ainsi que pour la santé maternelle et infantile.

Toute une série d'actions ont été menées dans ce domaine, avec des campagnes de vaccination et d'éducation pour diffuser les connaissances nécessaires, afin de prévenir ces fléaux qui déciment les PED : VIH/sida, tuberculose, maladies parasitaires et à transmission vectorielle, paludisme et poliomyélite. Des techniques de pointe, telles que l'étude et la recherche sur les virus, ont également été mises en œuvre.

Sur le Terrain

• Laos

Projet de renforcement des services pédiatriques

Éducation sanitaire par le chant sur le thème des « trois hygiènes »

Projet de coopération technique

Projet KIDSMILE

Entouré par le Vietnam, la Thaïlande, la Chine, le Cambodge et le Myanmar, le Laos est proche en superficie de l'île japonaise de Honshu et compte environ 5,3 millions d'habitants. Le rythme de vie est plutôt paisible, bien que certains pays limitrophes aient connu une remarquable croissance économique ces dernières années. Toutefois, les conditions d'hygiène et de santé sont déplorable et un enfant sur dix meurt avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans. Pour remédier à cette situation, la JICA a lancé en novembre 2002 un projet sur cinq ans visant à améliorer les services de santé pédiatrique. Il a été baptisé KIDSMILE, car lorsqu'un enfant sourit, toute sa famille peut sourire avec lui ; un signe qui semble être un indicateur de santé et de bonheur commun à tous les pays du monde.

Dans un sens, c'est un projet d'un nouveau type. Alors qu'un projet traditionnel concerne une maladie ou une installation médicale particulière, ce projet vise un cycle complet d'opérations et leur gestion depuis la collecte d'informations jusqu'à l'appréciation, la mise en œuvre, l'évaluation et le feedback. Ces étapes sont toutes nécessaires pour que l'amélioration des services de santé soit entérinée par le département central du ministère de la Santé,

les deux agences préfectorales et le personnel de santé placé sous l'autorité de ces préfectures. L'enseignement de l'hygiène est par ailleurs assuré par des activités dans les établissements scolaires, points de contact pour les citoyens locaux. Par des affiches, des livres illustrés et des chants, les élèves des écoles élémentaires apprennent les trois principes de base de la santé au Laos : propreté de l'eau et de la nourriture, propreté du corps et des habits, et propreté de l'environnement. Ce savoir-faire est ensuite transmis aux différents foyers et à la communauté toute entière. L'Agence accorde une importance toute particulière aux chansons. Ainsi, grâce au chant sur le thème des « trois hygiènes », des campagnes sont menées dans 500 écoles élémentaires de deux préfectures du Laos.

Respect du caractère national

Toutefois, les Laotiens semblent avoir des difficultés à accepter tout changement brusque, quelle que soit l'activité considérée. Cela vient du rythme de vie unique au Laos, à la tournure d'esprit propre aux Laotiens et à leur mode d'acceptation des choses. Il est rare que tout fonctionne bien et se passe comme cela a été débattu en réunion. Pour faire avancer le projet, il faut qu'une évolution se manifeste chez



Expert procédant à l'éducation sanitaire des enfants d'un village

les gens ; ensuite, il faut la reconnaître et s'en féliciter, même si elle est des plus minimes, puis soutenir les efforts de la population.

D'un autre côté, il semble que nous aurions beaucoup à apprendre des gens avec lesquels nous sommes entrés en contact par le biais de ces activités. Les Japonais pourraient avantageusement s'inspirer de leur mode de pensée accommodant et de leur style de vie décontracté. Le projet KIDSMILE souligne ainsi le fait que les Japonais et les Laotiens intervenant dans ce projet peuvent apprendre les uns des autres et s'enrichir à l'occasion.

(Bureau de la JICA au Laos)



Exercice pratique dans un centre de formation de techniciens de laboratoire au Cambodge

Dans le domaine de la santé maternelle et infantile, la JICA participe au Programme élargi de vaccination (PEV), en coopération avec le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ainsi qu'à la diffusion des informations nécessaires en matière de planning familial et d'accouchement sans risques, et à la promotion de manuels sur la santé de la mère et de l'enfant.

Des efforts soutenus s'avèrent nécessaires pour relever le niveau de la santé et des soins médicaux dans les PED. Ainsi, le système de soins et de santé que forment les hôpitaux et les dispensaires doit être amélioré et les professionnels de la santé, tels que les docteurs et les infirmières, doivent recevoir une formation complémentaire.

Au cours de l'exercice 2003, 42 projets de coopération technique ont été réalisés dans le domaine de la santé dans 29 pays : 21 en Asie, 2 au Moyen-Orient et au Maghreb, 10 en Afrique et 9 en Amérique latine.

■ Coopération agricole

La croissance démographique mondiale a été très forte dans la seconde moitié du siècle dernier. La planète compte désormais plus de six milliards d'individus et certaines estimations tablent sur neuf milliards d'habitants d'ici 2050. Au vu de cette explosion, on peut craindre à l'échelle mondiale des pénuries de vivres et une dégradation de l'environnement suite à la surconsommation des ressources disponibles. La croissance démographique étant particulièrement marquée dans le tiers-monde, le bon développement de ces pays est vital pour la stabilité des autres populations du globe.

Les habitants des PED sont nombreux à vivre dans des zones rurales, et la surexploitation des sols, le surpâturage ainsi que le déboisement entraînent l'épuisement des ressources en eau et l'érosion des sols. Aussi, la production agricole a chuté et les services sociaux (services médico-sanitaires et éducation de base) ne sont plus suffisamment assurés, ce qui provoque une

aggravation supplémentaire des conditions de vie. D'autre part, les disparités de revenus entre zones rurales et urbaines causent de nouveaux problèmes, comme l'afflux de population vers les villes et la formation de quartiers insalubres.

Afin d'aider ces gens à retrouver des conditions de vie décentes, il nous faut promouvoir un développement agricole et rural global axé sur le bien-être des habitants des zones rurales, tout en portant une attention particulière au respect de l'environnement et aux relations avec les zones urbaines, de sorte à ce que les zones rurales puissent exploiter de manière durable les ressources limitées dont elles disposent.

À l'occasion du sommet mondial sur le développement durable (SMDD) qui s'est tenu à Johannesburg en août 2002, le Japon a appelé à une large diffusion du « Nouveau riz pour l'Afrique » (New Rice for Africa ou NERICA*). Dans une première étape vers la réalisation de cet objectif, la JICA a organisé au Kenya en février 2004, Année internationale du riz, un séminaire sur la « Promotion de la production et la diffusion du riz en Afrique » : le séminaire a réuni des organisations internationales et des ONG, ainsi que des agents administratifs et des chercheurs de 17 pays de l'Afrique sub-saharienne, l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque mondiale, le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) et l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO). Théâtre de débats qui ont mobilisé un grand nombre de pays et d'organisations autour de la promotion de la culture d'un riz adapté à l'environnement naturel de l'Afrique, ce séminaire devrait constituer un premier pas vers la sécurité alimentaire.

La JICA accomplit d'autres efforts dans ce domaine, avec le développement de techniques de culture et d'élevage (recherches dans des universités ou des laboratoires, etc.) adaptées à cette région, la formation de vulgarisateurs agricoles pour la diffusion de techniques et le développement rural global intégrant divers facteurs, dont l'agriculture, les soins de santé, la création d'emplois et la problématique hommes-femmes.

Au cours de l'exercice 2003, l'aide au développement de l'agriculture s'est traduite par 67 projets de coopération technique dans 35 pays : 36 projets en Asie, 1 en Océanie, 4 au Moyen-Orient et au Maghreb, 4 en Afrique, 20 en Amérique latine et 2 en Europe.

■ Coopération environnementale

Les êtres humains dépendent des nombreuses ressources mises à leur disposition par la nature. Ces ressources naturelles sont essentielles à un développement durable*, mais elles sont menacées quotidiennement à l'échelle mondiale et la protection de l'environnement et la reconstitution des écosystèmes perturbés sont des problèmes auxquels il faut s'atteler de toute urgence. Pour la JICA, la protection de l'environnement est l'un des éléments clés de sa mission, et l'un de ses objectifs est de s'employer avec le plus de diligence possible à préserver les ressources naturelles pour les générations futures.

Afin de renforcer la coopération dans le domaine de la

protection de l'environnement, la JICA a étendu ses activités à de nouveaux domaines (conservation des terres humides, conservation du récif corallien, protection de la faune et de la flore et gestion des zones protégées) en plus des domaines traditionnels (diffusion de techniques de reboisement, foresterie communautaire, aquaculture, formation à la pêche et gestion des ressources). L'aide de la JICA dans ce domaine est donc très étendue et diversifiée.

Pour la protection de l'environnement, la compréhension et la coopération de la population locale sont essentielles, tout comme l'aide du gouvernement du PED concerné. La JICA s'efforce donc d'instaurer un système qui encourage la population locale à participer au stade de l'identification et de la formulation des projets et l'incite ainsi à prendre l'initiative

d'œuvrer pour la protection de l'environnement.

Parallèlement, les données et expériences accumulées jusqu'ici au cours des actions de protection du milieu naturel ont été systématisées, afin qu'elles puissent être mises à profit dans le cadre de futurs programmes. Pour ce faire, la JICA a plus particulièrement analysé les politiques et stratégies de coopération et travaillé à la création d'une base de données.

Consciente du fait que la coopération avec le plus grand nombre possible d'organisations et d'individus travaillant dans le même domaine est importante pour apporter une aide plus efficace et plus rationnelle en matière de protection du milieu naturel au Japon, la JICA s'emploie, par le biais de symposiums et de séminaires, à promouvoir les échanges de vues et la communication externe dans ce domaine.

Sur le Terrain

• Maroc Projet de création d'un système de vulgarisation pour la pêche artisanale Valoriser les ressources humaines pour transmettre connaissances et savoir-faire

Projet de coopération technique

Préparation du matériel pédagogique destiné à la vulgarisation

Lancé en juin 2001 dans le cadre d'un plan quinquennal, le projet de création d'un système de vulgarisation pour la pêche artisanale a pour but d'améliorer les moyens d'existence des artisans pêcheurs marocains, de préserver les ressources marines et de protéger l'environnement. Ce projet est récemment parvenu à mi-vie.

La première année, une étude de base sur les moyens d'existence des artisans pêcheurs a été menée, afin de mieux connaître leurs conditions de vie et de mieux comprendre les connaissances et les compétences requises. L'étude a permis de dégager six critères déterminants : (1) appui à une association de pêcheurs, (2) entretien et gestion de moteurs hors-bord, (3) sécurité sur l'eau, (4) maîtrise de la qualité et de l'hygiène, (5) techniques de pêche et (6) protection des ressources halieutiques.

Dès la deuxième année, à partir des résultats obtenus, nous avons préparé tous les ans, en collaboration avec le ministère marocain des Pêches maritimes, des matériels pédagogiques de vulgarisation (vidéos, guides, textes, brochures, etc.) concernant deux des critères précités. Nous avons également assuré la formation des coordinateurs (professeurs formés en cours d'emploi dans les écoles de pêche et censés former ensuite les vulgarisateurs) des vulgarisateurs. D'ici la fin du projet, les matériels de vulgarisation concernant les six critères précités seront terminés. Grâce

à ces matériels, nous prévoyons d'assurer la formation des prochains vulgarisateurs et un soutien permanent aux artisans pêcheurs. Outre la théorie, l'enseignement des coordinateurs intègre des activités pratiques durant lesquelles on utilise des camions équipés de moniteurs vidéo et des moteurs hors-bord pour les classes mobiles. L'enseignement est conçu de manière à ce que les futurs vulgarisateurs puissent apprendre à connaître les problèmes des pêcheurs artisanaux et être ainsi formés de manière plus efficace.

L'assurance d'une source de revenus durant les mois d'hiver, lorsque les prises sont maigres

Le revenu annuel moyen des artisans pêcheurs concernés par le projet est environ de 24 000 dirhams marocains (soit environ 290 000 yens). Avec des fluctuations suivant les régions, le revenu mensuel chute entre 500 et 1 500 dirhams (env. 6 000 à 18 000 yens) et il est parfois nul durant les mois d'hiver, lorsque les prises sont maigres. Puis il passe entre 6 000 et 7 000 dirhams (env. 70 000 à 80 000 yens) par mois durant la haute saison d'été. Comme la pêche est fortement tributaire des conditions atmosphériques, les revenus sont faibles et plutôt fluctuants : les artisans pêcheurs sont contraints de naviguer loin pour trouver des zones de pêche intéressantes. Le projet prévoit pour l'hiver la mise en place d'une seconde source de revenus, accessible avec quelques petits ajustements et des efforts raisonnables. Il prévoit en outre la création d'une source de revenus pour la stabilisation des pos-

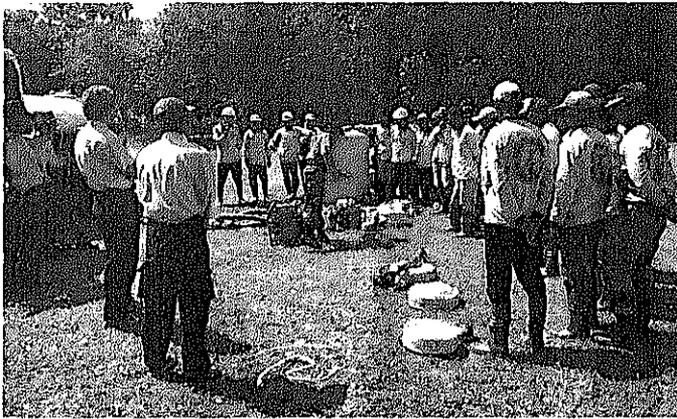


Formation pour les coordinateurs des futurs vulgarisateurs

tes d'emploi. À l'aide des matériels mis au point dans le cadre du projet, les activités de vulgarisation ont déjà commencé et nous avons pris conscience des extraordinaires attentes suscitées chez les artisans pêcheurs par ces nouvelles connaissances. En octobre 2003, l'action menée par la JICA dans le cadre du projet en faveur de l'amélioration des moyens d'existence des pêcheurs et de la protection des ressources halieutiques a été reconnue et récompensée par le prix Hassan II pour l'environnement du gouvernement marocain et le prix de la FAO, lequel est décerné par cette même institution.

Même si la barrière de la langue (français, arabe et marocain) et les différences culturelles sont loin d'être négligeables dans nos relations avec l'homologue* du ministre de la Pêche artisanale et les artisans pêcheurs, la JICA est résolue à créer un système de vulgarisation solidement ancré dans la tradition marocaine grâce à un dialogue permanent.

(Bureau de la JICA au Maroc)



Exercice d'évacuation pour les résidents locaux concernés par le projet de gestion des mesures de prévention des feux de forêt (phase 2) en Indonésie

Au cours de l'exercice 2003, l'aide à la protection de l'environnement s'est traduite par 52 projets de coopération technique dans 31 pays : 27 en Asie, 2 au Moyen-Orient et au Maghreb, 6 en Afrique et 17 en Amérique latine.

■ Coopération économique, commerciale et industrielle

Dans le domaine de l'économie, du commerce et de l'industrie, la JICA s'est surtout attachée à promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME) appelées à jouer un rôle clé dans le développement économique de PED et à valoriser les ressources minières de ces pays. Ces dix dernières années, un nombre plus important de projets a été lancé pour aider à la mise en place de l'infrastructure requise pour le développement industriel ainsi que pour la diffusion des techniques de gestion destinées à améliorer la production dans les différents secteurs de l'industrie. Parallèlement au progrès industriel, des mesures de protection de l'environnement ont été menées en veillant à intégrer les questions de portée mondiale, notamment l'approvisionnement énergétique.

Dans le domaine du développement industriel, une aide a été apportée, non plus seulement aux technologies traditionnelles, comme le forgeage et le moulage des métaux, mais aussi aux technologies avancées, notamment aux technologies de l'information (TI). Trois priorités ont été adoptées pour les actions récentes de coopération :

1) Coopération en faveur du développement industriel axée sur l'élaboration de politiques, le renforcement des structures administratives et le développement des échanges et des investissements

Avec la création de l'OMC, des améliorations des institutions et des normes s'inspirant de règles internationales s'avèrent nécessaires pour les activités de promotion des échanges et des investissements qui s'inscrivent dans le cadre du Forum économique Asie-Pacifique (APEC). La JICA apporte une aide au renforcement institutionnel des PED engagés sur la voie du développement industriel, par un soutien à l'élaboration des normes et des droits de propriété dans ce secteur et à la valorisation des ressources humaines. Des projets sont mis en œuvre pour renforcer les capacités techniques et administratives des organismes participant à la création et à la mise en place des

institutions et des normes correspondantes. Au cours de l'exercice 2003, la JICA s'est associée à l'OMC pour organiser des ateliers destinés aux pays africains dans le domaine de la facilitation des échanges et de l'investissement.

2) Promotion des TI

Dans le droit fil des mesures de coopération mondiale contre le fossé international de l'information annoncées lors du sommet de Kyushu-Okinawa du G8 en juillet 2000, l'Agence s'efforce de combler le fossé numérique*. Pour ce faire, elle élargit ses actions en faveur du développement des ressources humaines liées aux TI et de la promotion des applications de TI.

3) Approche concrète des problèmes liés à l'environnement et à l'énergie

L'accroissement de la demande énergétique résultant de la course à l'industrialisation par les PED se traduit par des problèmes en matière de ressources et d'environnement à l'échelle planétaire que ce soit dans les pays industrialisés ou les PED.

Pour contribuer à l'approvisionnement régulier des PED en énergie électrique, la JICA soutient dans ces pays l'instauration de normes électrotechniques et la mise en place de techniques d'approvisionnement et d'économie d'énergie, en s'appuyant sur les techniques d'exploitation rationnelle de l'énergie développées par les industries japonaises. Le fait que la JICA prête toujours plus attention aux mesures adoptées par la communauté internationale contre le réchauffement global de la planète se manifeste dans le Protocole de Kyoto et la convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques. Consciente du fait que l'aggravation du réchauffement global de la planète influencera les PED sous divers aspects, les empêchant ainsi de parvenir à un développement durable, la JICA a adopté un maximum de mesures pour freiner ce phénomène.

S'appuyant sur le savoir-faire acquis grâce à la mise en œuvre de projets dans le domaine des économies d'énergie, la JICA envisage d'apporter une aide concernant le mécanisme pour un développement « propre » : pour les PED, c'est un moyen de bénéficier de transferts de technologie* et d'investissements ; pour le Japon, c'est le moyen de réduire les gaz à effet de serre.

Au cours de l'exercice 2003, la JICA a engagé des actions de coopération pour le renforcement des capacités* des PED, capacités qui seront à la base du développement durable conforme au mécanisme de développement propre des PED.

Dans le domaine de l'économie, des échanges et de l'industrie, l'aide de la JICA s'est traduite pour l'exercice 2003 par 49 projets de coopération technique dans 25 pays, dont 29 en Asie, 9 en Europe, au Moyen-Orient et Maghreb, et 11 en Amérique latine.